

Déclaration liminaire des représentant.e.s FSU-CGT, UNSA Education et SNALC de la F3SCT extraordinaire 14 septembre 2023

Monsieur le Directeur académique,

Madame la Secrétaire générale,

En premier lieu, les membres de la F3SCT, représentant.e.s des personnels, vous souhaitent la bienvenue dans notre département, Madame Lefort.

« Il y aura un professeur devant chaque classe » n'ont cessé de claironner le président Macron et le très récent ministre Attal. Las, les faits sont têtus. De sources syndicales, les enquêtes montrent qu'il manque au moins un professeur sur deux dans un collège ou un lycée.

La crise de recrutement dans l'Éducation nationale est toujours une dure réalité. 3000 postes au concours n'ont pas été pourvus cette année. En cause : le déficit d'attractivité lié au manque de reconnaissance voire de respect des personnels par la hiérarchie, aux conditions de travail très dégradées et au faible niveau de rémunération.

Et ce n'est pas la mise en place du Pacte dans les écoles et les établissements du second degré qui permettra d'améliorer la situation bien au contraire et plus particulièrement dans les lycées professionnels dont les enseignants subissent une seconde réforme en trois ans... Dès l'annonce des éléments du projet de réforme de la voie professionnelle, les organisations syndicales et les représentants des personnels à la FS ministérielle ont alerté le Ministère concernant les risques sur la santé physique et mentale des personnels. Cette réforme va modifier en profondeur les métiers, laissant craindre une aggravation de la perte de sens du travail de nos collègues PLP et d'une mise à mal des collectifs de travail.

Il est donc plus qu'urgent que l'Education nationale assure enfin aux personnels des conditions d'exercice et de rémunération dignes et respectueuses de leur niveau d'étude d'une part et de leur investissement d'autre part. Le ministre serait bien inspiré de s'attaquer à ces questions au lieu de chercher à imposer ses vues vestimentaires aux élèves. Les problématiques de tenue mises en avant visent d'abord à masquer une rentrée très dégradée. La manœuvre ne dupe personne.

Dans ce contexte très dégradé, les membres de la F3SCTD, représentants des personnels, ont la volonté de mener à bien leurs missions de prévention à partir des orientations stratégiques ministérielles (OSM) 2023:

- Pour faire disparaître les locaux dangereux, non ventilés, pollués, contaminés par des poussières dangereuses, dont l'amiante.

A ce titre, la situation de l'amiante à l'école de Germignac reste très préoccupante, nous continuerons d'y être très vigilant.es. Début juillet, rien n'avait été fait dans les locaux de l'école maternelle, en dehors du dépôt du permis de construire. L'appel d'offres n'était pas clos, les travaux pas encore planifiés. La rentrée s'est-elle faite de nouveau dans des conditions dégradées ? Plus globalement il devient urgent d'adapter le bâti scolaire et le temps scolaire aux effets du dérèglement climatique.

- Pour agir afin que la santé et les conditions de travail des personnels soient prises en considération par des actes forts en particulier les problématiques liées aux RPS.
Pour faire cesser des formes de management autoritaires et harcelantes et retrouver des collectifs de travail harmonieux. Une attention particulière doit être portée sur les situations de souffrance au travail liées à l'isolement des personnels, les conflits interpersonnels ou les ressentis de harcèlement moral au travail.
Sur ces deux derniers points, nous suivrons entre autres de près la situation du collège de Saint-Porchaire où les collègues en grande souffrance au travail, vont devoir se reconstruire.

- Pour veiller à faire respecter le droit à la déconnexion
- Pour accompagner les personnels qui saisissent notre instance, signalent sur le registre RSST ou qui alertent lorsque qu'ils estiment que leur santé est en danger grave et imminent. La multiplication des agressions contre les enseignant.es dans notre département demeure la première cause de saisines ou signalements et nous inquiète fortement. Pour rappel, il est de la responsabilité de l'administration de protéger ses agents.
- Pour développer une politique de formation afin d'avancer sur la prévention primaire de tous les risques. Afin de répondre aux exigences institutionnelles et à la problématique sociale grandissante, la prévention des VSS doit être une priorité. Cela passe par une formation et de l'information. Nous demandons d'autre part la désignation d'un.e référent.e VSS départemental.e afin de prévenir ce risque au plus près des personnels de Charente-Maritime.

Enfin si le décret du 20 novembre 2020 redonne globalement les mêmes missions à la F3SCTD qu'au CHSCTD, il est indispensable que des moyens conséquents soient donnés à la prévention des risques et en particulier psychosociaux. Cela passe dans un premier temps par la mise en place de formations, par une communication accrue avec la création de visuels thématiques papier et/ou dématérialisés. Il nous semble essentiel que notre hiérarchie s'implique pleinement dans la communication sur le rôle de la F3SCT et la transmission des outils de prévention élaborés. Nous demandons donc que lors des réunions de rentrée, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements en informent l'ensemble des membres des équipes pédagogiques, en collaboration avec la conseillère de prévention.

Le travail des représentant.es FSU-CGT, UNSA, FO et SNALC au sein de notre instance est porté par l'ambition d'améliorer concrètement les conditions de travail de tous les personnels et de s'impliquer avec force et conviction pour construire des outils de prévention utiles aux personnels. Nous remercions Madame Lefort pour son écoute lors de nos premiers échanges et espérons pouvoir faire un travail collectif constructif en matière de prévention des risques et de SSCT.